



Lettre amende suite a un vol etalage en allemagne

Par **guillaume proics_old**, le 11/10/2010 à 15:26

Bonjour,

J'ai volé dans un magasin allemand pour un montant de 15 € je me suis fais prendre par un vendeur et la police est intervenue .J'ai été interrogé au comissariat . ce matin 3 mois apres, je viens de recevoir un papier (une amende) Toute ecrite en allemand je ne comprend donc rien ,m'indiquant que je dois payer 350 € d'amende .Que dois je payer cette somme ?Que va t il m'arriver si je ne regle pas cette somme= ? Merci pour vos réponses